

institut
IDEAS
Objectif
Intérêt général



RAPPORT ANNUEL 2023



***Renforcer la qualité et la capacité d'action
des organismes sans but lucratif,
au service de l'intérêt général.***



@asso_ideas



Institut IDEAS

SOMMAIRE

Rapport moral

2023, une année charnière

page 4

L'Institut en bref

page 6

Temps forts 2023

page 8

Deux axes stratégiques

N°1 - Renforcer la capacité d'action par l'éducation aux bonnes pratiques

- *Outiller et former*
- *Sensibiliser*
- *Accompagner*

page 12

N°2 - Contribuer à la connaissance et à la valorisation du fait associatif

- *Capitaliser sur l'expérience*
- *Développer la recherche*
- *Valoriser l'exigence : le Label IDEAS*

page 32

Nos leviers de réussite

- *Les richesses humaines*
- *L'organisation en mouvement*
- *Les coopérations et partenariats*

page 42

Rapport financier

Un budget maîtrisé

page 58

Perspectives

page 60

”



2023, une année charnière

2023 fut une année charnière pour l'Institut IDEAS, marquée par une croissance soutenue, un enrichissement de sa vie associative et un renouvellement de sa gouvernance.

En tant que président, bien conscient de la nature transitoire de mon mandat, limité à un an, j'ai abordé cette période avec une détermination à porter pleinement les choix stratégiques pris au cours des trois dernières années et à préparer soigneusement la transition vers la nouvelle présidence.

Que retenir de cette année ?

Une vie associative enrichie

Cette année, les bénévoles ont été plus que jamais au cœur de l'institut, grâce aux nouveaux statuts leur offrant la possibilité de devenir membres à part entière de l'Institut IDEAS. Cette ouverture a permis à l'institut de s'enrichir, passant de 13 membres, essentiellement des personnes qualifiées, à 104, grâce au collège des bénévoles. L'arrivée de trois nouveaux administrateurs issus de ce collège au Conseil d'administration incarne cette évolution et souligne la vitalité de notre gouvernance.

En fin d'année, la Fonda a intégré le nouveau collège des membres associés de l'Institut IDEAS. L'adhésion de ce premier membre ouvre la voie à l'intégration dans notre gouvernance d'acteurs de l'intérêt général partageant une convergence de valeurs et de vision.

Une gouvernance renouvelée

L'année a été marquée par un renouveau au sein de notre gouvernance, avec un changement de présidence mais également l'arrivée de six administrateurs apportant une nouvelle dynamique.

La participation active des membres du conseil a été stimulée lors d'un séminaire de travail très apprécié ainsi que par des commissions dédiées au traitement des grands enjeux de l'association. Ces commissions, pilotées chacune par un membre du bureau, associent administrateurs, salariés et bénévoles pour conduire leurs travaux.

Un engouement certain pour nos outils pédagogiques

Au cœur de notre dispositif pédagogique, le Guide IDEAS des Bonnes Pratiques a atteint les 8285 téléchargements cette année, démontrant l'élargissement de sa notoriété et sa pertinence au regard des besoins de structuration des associations. Nous avons intensifié la diffusion des autres outils pédagogiques, multipliant les interventions pour atteindre une audience toujours plus large.

L'attractivité confirmée de notre démarche

L'attractivité de notre démarche d'accompagnement s'est fortement confirmée en 2023, avec une augmentation de 70% des sollicitations. Ce succès s'est traduit par la réalisation de 85 missions d'accompagnement et la présentation de 21 associations, fondations et fonds de dotation devant le jury du Comité Label. Ce succès témoigne de l'efficacité de notre dispositif mis en place depuis plus de 15 ans pour répondre aux besoins d'appui à la professionnalisation du secteur.

Un projet de recherche ambitieux

Notre engagement à contribuer à la connaissance et à la reconnaissance du fait associatif s'est poursuivi à travers le programme de recherche participative "Modèles socio-économiques et création de valeur", en partenariat avec l'Institut Français du Monde associatif et trois chercheurs.

Cette approche nous permet de valoriser les données accumulées au cours de 15 ans d'expérience sur le terrain, en les mettant au service de la recherche académique.

Une participation accrue aux réflexions collectives

Enfin, l'esprit de co-construction est depuis toujours au cœur de notre ADN. Notre participation régulière aux nombreux travaux collectifs menés par les acteurs du secteur s'est intensifiée.

Cette année, ces actions ont notamment conduit à la publication d'une note sur l'évolution de l'accompagnement des structures associatives, co-construite par 13 acteurs. Cet exemple est significatif de notre volonté d'agir et produire collectivement.

Pour conclure

Ces actions témoignent de notre engagement à soutenir et à accompagner les personnes qui souhaitent améliorer le fonctionnement et l'efficacité de leurs organisations. De fait, l'Institut IDEAS ne cesse de développer son dispositif d'éducation et de formation dédié aux bonnes pratiques associatives et philanthropiques.

Ainsi, nous réaffirmons notre mission de fournir les outils et les connaissances nécessaires pour renforcer les capacités d'action et de développement des acteurs de l'intérêt général.

François CONTENT,
Président de l'Institut IDEAS

L'INSTITUT IDEAS EN BREF



Vision

Convaincu de l'enjeu de faire vivre une culture de l'altérité, du partage et de la solidarité, l'Institut IDEAS porte un projet d'intérêt général et agit pour faire reconnaître le rôle essentiel des associations, fondations et fonds de dotation dans notre société.



Mission

Par la formation, l'éducation et la recherche, l'Institut IDEAS agit pour renforcer la qualité et la capacité d'action des organismes sans but lucratif, au service de l'intérêt général.



Valeurs

Solidarité et Éthique



Principe de gouvernance

L'Institut IDEAS s'est construit de façon unique et originale sur le principe de convergence des attentes et des besoins du monde associatif, du mécénat, de la philanthropie et des métiers du contrôle et de l'audit. Il veille à assurer la représentation et la participation de ces parties prenantes au sein de ses instances.

En assurant la séparation des pouvoirs et leur équilibre, il garantit l'indépendance et la légitimité de son action.

UN DISPOSITIF UNIQUE

Pour la production de connaissances
et l'éducation aux bonnes pratiques associatives
et philanthropiques



Notre dispositif met en œuvre une méthodologie participative pour produire un outil pédagogique clé : le Guide IDEAS des 90 Bonnes pratiques. Les connaissances sont rendues accessibles via différents outils pédagogiques, tels que l'Autodiag, les ateliers IDEAS lab et des fiches méthodologiques.

Ils sont disponibles gratuitement, et mis à la disposition des organismes sans but lucratif. Le partage d'expérience entre pairs est organisé via les rencontres du Cercle des labellisés et la Web série "Témoins engagés".

Les missions d'accompagnement au Label IDEAS constituent le cœur de la démarche de recherche-action de l'institut. Elles permettent aux bénévoles et salariés des organismes de monter en compétence et d'inscrire l'organisation dans une dynamique d'amélioration continue. Ces missions sont le terrain de la capitalisation qui nourrit les travaux du Comité expert. Le Comité Expert est composé de personnalités aux compétences et expériences diversifiées afin d'assurer la pertinence de notre pédagogie.

LES TEMPS FORTS 2023

Février

Lancement du programme "Vers de nouveaux équilibres économiques"

avec Le Rameau, la DJEPVA, Fondation
GRDF, l'ADASI



Mars

Trophées des Femmes de l'ESS

Suzanne Chami, Déléguée générale de
l'Institut IDEAS, est finaliste



Masterclass "Comment animer mon Conseil d'administration ?"

au Philanthro-Lab



Formation IDEAS Lab "Comment identifier vos risques, les prioriser et mieux les maîtriser ?"

avec la Fondation Apprentis d'Auteuil



Avril

Formation IDEAS Lab "Communication de crise : retours d'expérience et bonnes pratiques"

avec la Fondation GoodPlanet l'Agence LIMITE



Partage d'expérience entre labellisés : le Cercle IDEAS "Mutations du bénévolat : quelles adaptations ?"

avec l'intervention de Hubert Pénicaud



Mai

IDEAS en région

“Atelier “Mesure d’impact des actions de lutte contre la pauvreté”
Journée régionale de lutte contre la pauvreté en Occitanie



Juin

Table ronde “État, collectivités et associations : construire une évaluation partagée ?”

Organisée par le FONJEP



Formation IDEAS Lab "Faire ensemble : comment s’y prendre?"

avec La Fonda



Assemblée générale 2023, une étape fondatrice de la vie associative de l’institut

Plus de 100 bénévoles deviennent membres de l’Institut IDEAS - Page 50

Un nouveau Président

François Content succède à Isabelle Gougenheim parvenue au terme de ses mandats - Page 48



Table ronde annuelle "Associations, philanthropie et politiques publiques : quelles articulations ?" - Page 24

Septembre

Webinaire “Règlement sur la protection des données : comment être en conformité”

avec BNP Paribas



Octobre

Forum national des Associations et Fondations

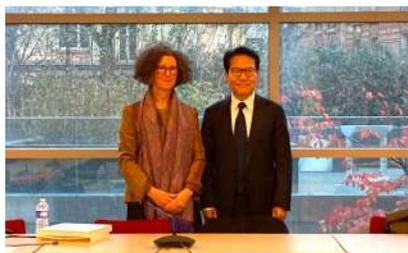
Intervention lors de la conférence du CNOEC
"Associations et RSO :
la durabilité, du concept à la pratique" - Page 25



Novembre

IDEAS, un modèle inspirant à l'international

Rencontre avec le Vice Ministre des Affaires Civiles de Chine et sa délégation pour présenter le Guide des Bonnes Pratiques IDEAS.



Publication "Évolution de l'accompagnement des structures associatives : constats, besoins et pistes de réflexion"

Note co-construite par 13 acteurs associatifs de l'accompagnement, dont l'Institut IDEAS.
Page 54

L'Autodiag IDEAS, l'outil d'une gouvernance dynamique et efficace

Webinaire pour découvrir les usages de l'Autodiag IDEAS au service de la gouvernance et de la gestion d'une association, d'une fondation ou d'un fonds de dotation.



Trois nouveaux membres Comité Label IDEAS

Corinne DESFORGES, Brigitte DUAULT
et Delphine LALU. - Page 47



Décembre

La Fonda devient le 1er membre associé de l'Institut IDEAS

Page 51



Le Guide des Bonnes pratiques, 8285 téléchargements !

Découvrez cet outil pédagogique clé dans notre dispositif. - Page 14



Partage d'expérience entre labellisés : le Cercle IDEAS

Thème : "Une cartographie des parties prenantes, mais pour quoi faire ?"
Partage d'expériences entre pairs au sujet de la conception et mise en oeuvre de cet outil.

LES RESULTATS EN CHIFFRES

8285

Téléchargements
du Guide



1300

Vues de la web-série
“Témoins engagés”



1190

Autodiag réalisés



160

missions
d'accompagnement



91 labellisés



Renforcer la capacité d'action par l'éducation aux bonnes pratiques



- Outiller et former les acteurs de l'intérêt général
- Sensibiliser le plus grand nombre
- Accompagner dans la mise en oeuvre des bonnes pratiques



Pour soutenir et accompagner les dirigeants qui souhaitent améliorer le fonctionnement et l'efficacité de leur organisation, l'Institut IDEAS développe un dispositif d'éducation et de formation aux bonnes pratiques associatives et philanthropiques.

Notre ambition est de proposer aux organismes sans but lucratif des outils d'apprentissage et des solutions adaptées à leur diversité et leurs spécificités.

Notre méthodologie s'appuie sur une pédagogie active permettant le développement des compétences des salariés et des bénévoles.



// Outiller et former les acteurs de l'intérêt général

Des outils et des formats multiples
pour répondre à la diversité des besoins.

Au coeur du dispositif, le Guide IDEAS des Bonnes Pratiques

L'Institut IDEAS a élaboré, avec les experts du secteur associatif, du mécénat et des métiers du chiffre, un référentiel de 90 bonnes pratiques de gouvernance, de gestion, de pilotage, et d'évaluation, dédiées aux bénévoles et aux salariés des organismes sans but lucratif.

L'objectif de cet outil méthodologique est d'optimiser l'action et de favoriser le développement des organismes. Il est accessible gratuitement en téléchargement.



8285

Téléchargements
du Guide

Le Guide IDEAS des Bonnes Pratiques

3 Thèmes, 14 Objectifs, 90 Bonnes Pratiques
pour une analyse complète de l'organisation

GOUVERNANCE



- G1 - Des fondamentaux associatifs clairement définis et suivis
- G2 - Des organes de gouvernance au fonctionnement effectif
- G3 - Une gestion désintéressée et transparente, un encadrement des activités lucratives
- G4 - Un plan stratégique à moyen terme réfléchi
- G5 - Une politique dynamique de gestion des risques
- G6 - Une politique de gestion des richesses humaines inspirée par une recherche d'exemplarité sociale
- G7 - Un respect des donateurs, des financeurs et des partenaires
- G8 - Une politique de communication animée par une volonté de transparence

FINANCE



- F1 - Une comptabilité générale régulière, sincère et contribuant à donner une image fidèle
- F2 - Une information financière de qualité, lisible, accessible et largement diffusée
- F3 - Un outil de gestion budgétaire performant, cohérent et fiable

PILOTAGE & ÉVALUATION



- E1 - Un système complet de pilotage : un contrôle de gestion, une méthode de gestion de projet et des comparaisons en interne et en externe
- E2 - Des outils de pilotage comme aide à la décision
- E3 - Des mesures et évaluations de l'efficacité, de l'efficience et de l'impact

Fiches méthodologiques et focus thématiques

L'institut produit et met à disposition des ressources pour former les conseillers bénévoles et les organismes accompagnés :

- o **Fiches méthodologiques** pour aider à la production des livrables attendus pour l'obtention du Label IDEAS (cartographie des parties prenantes, cartographie des risques, plan stratégique...)
- o **Focus thématiques** pour approfondir un sujet (RGPD, nouveau règlement comptable...)



Des outils dédiés au partage des connaissances

Nos outils pédagogiques sont mis à disposition sous des licences Creative Commons.



Les licences proposées par Creative Commons, organisation non gouvernementale, facilitent le partage légal et l'utilisation des connaissances et, de fait, l'accès universel à la recherche, à l'éducation et à la culture.

L'Institut IDEAS a fait ce choix afin d'encourager la diffusion et l'appropriation des connaissances produites.



Plus
d'infos

IDEAS Lab, des formations ouvertes à tous

■ Des formations co-construites avec nos partenaires

Les IDEAS Labs s'appuient sur l'expertise de différents partenaires qui partagent leurs réflexions et leurs connaissances. Ces ateliers permettent d'approfondir des thèmes du Guide IDEAS des Bonnes Pratiques. Ils sont gratuits pour les organismes accompagnés. Quelques places sont ouvertes à d'autres organismes. En 2023, l'institut a organisé les ateliers :

- **Comment identifier vos risques, les prioriser et mieux les maîtriser ?**
avec la Fondation Apprentis d'Auteuil
- **Communication de crise : retours d'expérience et bonnes pratiques**
avec la Fondation GoodPlanet et l'agence LIMITE
- **Les alliances / faire ensemble**
avec La Fonda



Formation IDEAS Lab en partenariat avec la Fondation Apprentis d'Auteuil

3

IDEAS Labs

120

participants

Formations avec ADMICAL



L'Institut IDEAS est intégré, depuis 2021, au catalogue des formations de l'Institut ADMICAL, organisme certifié Qualiopi. Notre expertise nous permet de proposer les formations suivantes :

Formations destinées aux porteurs de projets :

- Structurer sa gouvernance au service de son projet
- Piloter sa structure en intégrant l'évaluation de ses actions
- Transparence et gestion financière d'une structure : les bonnes pratiques à connaître

Formation destinée aux mécènes :

- Structurer, objectiver et sécuriser la sélection des projets à financer

Formations avec le Philanthro-Lab



L'Institut IDEAS intervient au Philanthro-Lab, pour former les dirigeants, les bénévoles et les salariés :

- **MasterClass ouverte à tous les organismes sans but lucratif**
"Comment animer mon Conseil d'administration ?"
- **Formation réservé aux "incubés"**
"Les bonnes pratiques RH au service du projet associatif"



Conseils et ateliers dédiés aux mécènes

L'Institut IDEAS apporte son expertise directement aux fondations d'entreprise, fondations familiales, grands donateurs, et mécènes institutionnels sous forme de missions de conseils et d'ateliers sur mesure. L'institut contribue ainsi à la structuration et au développement du mécénat et de la philanthropie.

OPTIMISER LE PROCESSUS DE SÉLECTION DES PROJETS

Les outils et l'expérience de l'Institut IDEAS permettent d'élaborer ou renforcer le processus de sélection des projets à soutenir.

Pour faire un choix éclairé et objectif, il faut certes évaluer le projet mais d'abord s'assurer de la solidité du porteur de projet : statuts, mode de gouvernance, politique de gestion des risques...

FORMER LES ÉQUIPES AUX SPÉCIFICITÉS ASSOCIATIVES

L'institut propose des formations, en intra et sur mesure, destinées aux personnes qui sélectionnent et instruisent les projets. Fort de son expérience opérationnelle, IDEAS forme les membres d'un jury, les collaborateurs... pour les sensibiliser aux problématiques et aux spécificités du secteur associatif.

“

L'Institut IDEAS a été d'une aide très précieuse dans la co-construction de notre processus de sélection d'associations partenaires. Nous avons pu bénéficier de son expertise forte, en termes de gestion saine, sûre et efficace d'une organisation, pour consolider un processus solide et exigeant qui nous a permis de sélectionner une promotion qui reflète à merveille notre ambition !

”

Clara Oberlé
Responsable Impact & Projets
Captain Cause



// Sensibiliser aux bonnes pratiques

Des outils et des formats variés pour des bonnes pratiques accessibles au plus grand nombre.

L'Autodiag, un outil d'auto-évaluation

■ Sensibiliser toujours plus d'organismes

En 28 questions, l'Autodiag IDEAS permet d'évaluer les pratiques et le degré de structuration de son organisation. Cet outil gratuit est en ligne depuis deux ans. L'analyse des statistiques montre que l'Institut IDEAS a atteint son but : toucher des organismes beaucoup plus nombreux, de toutes tailles, tous budgets et sur tout le territoire. L'objectif d'intérêt général est atteint !



28 questions
15 min

1190
Autodiag
réalisés



■ Un outil, plusieurs possibilités

En novembre, mois de l'ESS, lors d'un webinar dédié à l'Autodiag, Marie-Bernard DELOM, Secrétaire du conseil d'administration de l'Institut IDEAS, a présenté plusieurs cas d'usage.

En effet, l'Autodiag est à la fois un outil pour :

- Un bénévole ou salarié en responsabilité pour faire un bilan et proposer des actions à l'équipe de gouvernance ;
- Un bureau et un CA pour partager ses perceptions, définir ses priorités et améliorer le fonctionnement du collectif ;
- Un réseau ou une fédération, pour organiser la montée en compétences des membres par le partage des expériences et la valorisation des bonnes pratiques de chacun.

Si vous avez identifié un autre usage, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

// FOCUS

Qui utilise l'Autodiag ?

- **Des utilisateurs partout en France**

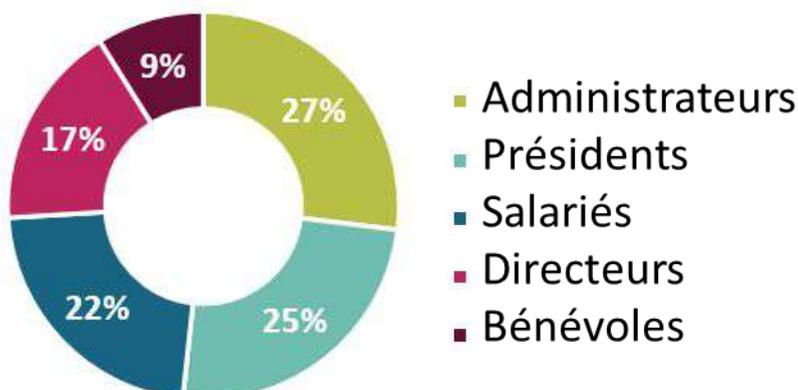
59% au sein d'organismes dont le siège est non francilien

- **Des organismes de tailles variées**

67% des répondants sont issus d'un organisme qui a un budget < ou = à 500 K€

- **52% des répondants sont des dirigeants bénévoles**

Forts de cet autodiagnostic, ils sont en mesure d'identifier quelles pratiques ils souhaitent faire progresser dans l'organisation



“Témoins engagés” : les dirigeants témoignent de situations concrètes

■ Une série web pour inspirer

Chaque épisode de la série 'Témoins engagés' propose de découvrir une Bonne Pratique : Présentation par une journaliste, puis témoignage d'un organisme labellisé IDEAS et d'une de ses parties prenantes. Ce format court et pédagogique de partage d'expérience entre pairs, est une première étape de formation, qui permet aux organismes d'évoluer à leur rythme et en toute autonomie.

■ Un outil adapté à toute taille de structure

La web série est une ressource gratuite et facile d'accès pour ceux qui cherchent des conseils concrets. Les sujets et les témoins ont été sélectionnés pour inspirer et aider à progresser tous ceux qui agissent au sein des organismes sans but lucratif.

Episodes disponibles :

- “Comment dynamiser votre Conseil d'Administration ?”
- “Comment faire vivre votre projet associatif ?”
- “Comment mesurer votre impact social ?”
- “Comment construire votre politique de gestion RH ?”
- “Comment définir votre modèle-socio économique ?”



1300
Vues
depuis sa création



Des interventions pour diffuser les connaissances

L'Institut IDEAS intervient lors de nombreux événements afin de sensibiliser aux bonnes pratiques et valoriser le Label. Quelques exemples :

Échanges autour de la démarche IDEAS avec la Commission Associations Fondations



Conférence "La gouvernance d'une jeune association en forte croissance : le cas d'Aïda"



Séminaire des Administrateurs (Autodiagnostic sur la gouvernance de l'association animé par IDEAS)



Table ronde "État, collectivités et associations : construire une évaluation partagée ?"



Atelier "Mesures d'impact des actions de lutte contre la pauvreté" lors de la Journée régionale de lutte contre la pauvreté 2023



Table ronde sur les évolutions de la société, des politiques publiques et du monde associatif



Le séminaire francophone de la collecte de fonds - IWITOT : I wish I'd thought of that



Rencontre avec le Vice-ministre des affaires civiles de Chine et sa délégation



Journée Rencontre des partenaires



Présentation des solutions IDEAS lors de la Journée Fondation Crédit Coopératif



"Associations, philanthropie et politiques publiques : quelles articulations ?"

Table ronde annuelle



En juin 2023, l'Institut IDEAS a organisé une table ronde ouverte à toutes et à tous sur la thématique *"Associations, philanthropie et politiques publiques : quelles articulations?"*.

L'événement a eu lieu dans la salle de la Mairie du 14ème arrt de Paris, généreusement mise à disposition.



Les échanges ont été introduits et animés par Isabelle Gougenheim, ex-Présidente, et Suzanne Chami, Déléguée générale de l'Institut IDEAS.

Plus d'une centaine de participants ont suivi le dialogue entre les quatre intervenants.



Chantal Bruneau,
Membre du bureau du Haut
Conseil à la Vie Associative,



Nils Pedersen,
Président de La Fonda,



Thibaut de Saint Pol,
Directeur de la jeunesse, de
l'éducation populaire et de la
vie associative au Ministère
de l'Éducation nationale et
de la Jeunesse



Francis Charhon,
Consultant expert de la
philanthropie et créateur
du blog Chroniques
Philanthropiques.



120
Participants

// FOCUS

Forum national des Associations et Fondations, un rendez-vous incontournable



Sur le stand de l'Institut IDEAS, Prisca Thevenot, secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et du Service national Universel, échange avec Suzanne Chami, Déléguée générale, sur l'importance de soutenir l'accompagnement de la montée en compétences des associations.



Conférence du CNOEC
“La mesure d'impact, un outil de gouvernance et de valorisation au service de l'action associative”
 avec Les Restos du Coeur, organisme labellisé IDEAS



Conférence du CNOEC “Associations et RSO : la durabilité, du concept à la pratique” avec Suzanne Chami

Intervenants :

- **Suzanne Chami**, Institut IDEAS
- **Karim Bangoura**, Ordre des Experts-Comptables Région Ile-de-France
- **Romain Canler**, Agence française du don en nature
- **Rudy Jardot**, Conseil national de l'ordre des experts-comptables
- **Salomé Lenglet**, URIOPSS Des Hauts De France



“IDEAS : un institut au service de l'intérêt général”, publié dans la Revue Française de Comptabilité, diffusée lors du Forum
 Auteure : Suzanne Chami



5000
 Visiteurs

// Accompagner dans la mise en oeuvre des bonnes pratiques

Un apprentissage individuel et collectif grâce à une démarche structurée d'amélioration continue.

Renforcer la qualité et la capacité d'action

L'accompagnement des bénévoles et des salariés des organismes sans but lucratif est réalisé par un binôme de conseillers bénévoles experts. Cette formation-action vise l'amélioration continue par la mise en oeuvre des bonnes pratiques du Guide IDEAS en gouvernance, gestion, pilotage et évaluation.

Pour valider et valoriser la montée en compétences de l'organisation et de ses membres, l'organisme se porte candidat au Label IDEAS.

Une démarche globale et dans la durée

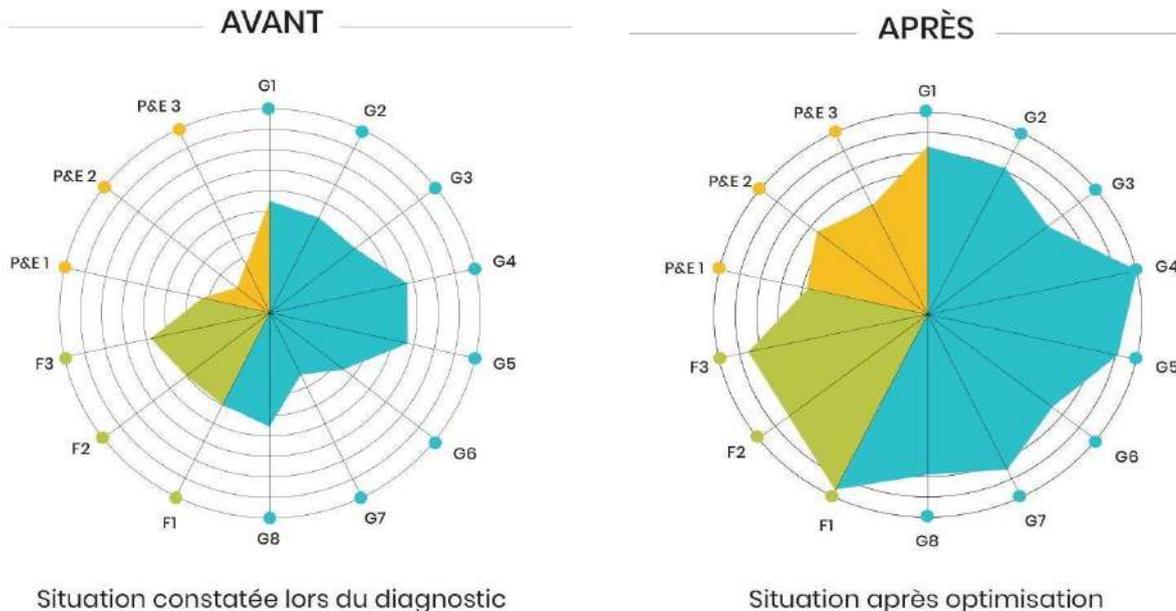
Le Guide IDEAS permet d'aborder les points clés du fonctionnement d'une organisation : projet associatif, cartographie des parties prenantes, tableaux de bord de pilotage, mais aussi maîtrise des risques, qualité de l'information financière et évaluation.

L'intervention des conseillers s'inscrit dans le long terme. La démarche dure en moyenne 18 mois jusqu'à la présentation au Comité Label, et se poursuit au-delà de l'obtention du Label valable 3 ans.



Les bénéfices de la formation-action IDEAS

Le résultat de la mise en oeuvre des 90 bonnes pratiques, organisées en 14 objectifs, est mesuré sous la forme de diagrammes qui permettent de visualiser les progrès réalisés.



Les 3 thèmes : ■ Gouvernance ■ Finances ■ Pilotage & Evaluation

Les 14 objectifs : G1: Fondamentaux associatifs définis - G2: Gouvernance performante - G3: Gestion désintéressée et transparente - G4: Stratégie à moyen terme - G5: Gestion des risques dynamique - G6: Gestion des richesses humaines - G7: Respect des financeurs et partenaires - G8: Communication transparente - F1: Comptabilité fidèle - F2: Information financière de qualité - F3: Gestion budgétaire performante - P&E1: Un système complet de pilotage - P&E2: Des outils de pilotage - P&E3: Des mesures et évaluations

La recherche-action pour produire les connaissances

Dans la méthode développée depuis plus de 15 ans, l'Institut IDEAS veille à mener en parallèle recherche et action de terrain. Cette recherche-action est déployée dans le cadre de la formation-action, au travers de la mission d'accompagnement à l'amélioration continue. Les retours d'expérience sur ces interventions nourrissent les travaux du Comité Expert et permettent la production d'outils méthodologiques pour faciliter la compréhension et la mise en œuvre des bonnes pratiques.

Les missions d'accompagnement en 2023

L'année 2023 a confirmé la forte attractivité de la démarche IDEAS. Le nombre de sollicitations a bondi de 70%, preuve de la pertinence de la réponse IDEAS aux besoins de renforcement des capacités des acteurs du secteur.

85 missions d'accompagnement ont été conduites, en pré-Label et en post-Label.

21 associations, fondations et fonds de dotation ont été présentés devant le jury du Comité Label.

Le Comité Label IDEAS, réuni à 10 reprises, a décerné 5 nouveaux Labels à la Fondation Maison des Sciences de l'Homme, au Fonds HTC Project, au SIPAR, aux Enfants du Vietnam, et à l'association Sur les Bancs de l'École.

16 organismes ont sollicité et obtenu le renouvellement du Label IDEAS, démontrant leur attachement à la démarche d'accompagnement, vectrice d'amélioration continue dans la durée.

Des organismes toujours aussi variés, tant en domaine d'intervention qu'en taille ou en modèle économique, qui illustrent la diversité des acteurs de l'intérêt général et l'attention qu'ils portent au professionnalisme de leur structure.

21

**labels
décernés
en 2023**

85

**organismes
accompagnés
en 2023**

91

**labels décernés
depuis
sa création**

“

La forte croissance de l'activité d'IDEAS se confirme en 2023 et l'attractivité de la démarche se traduit par une hausse de 70% des sollicitations. C'est la preuve de la pertinence du dispositif déployé par l'institut depuis plus de 15 ans pour répondre aux enjeux de professionnalisation du secteur.

”

Suzanne CHAMI,
Déléguée générale
de l'Institut IDEAS



Des organismes variés à l'image de la diversité du secteur non lucratif

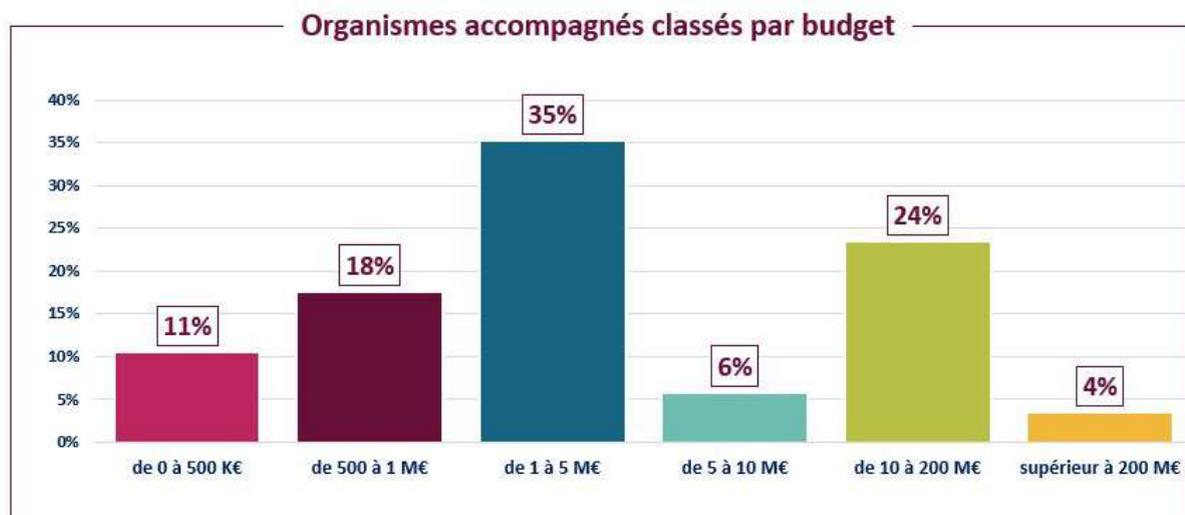
■ Des domaines d'intervention variés

L'Institut IDEAS accompagne associations, fondations et fonds de dotation, qui sont les acteurs de premier rang de la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés par l'ONU.



■ Des organismes de toutes tailles

Les niveaux de ressources des organismes accompagnés par l'institut sont très variés, de 100 000 € de budget pour la plus petite association, à plus de 450 millions d'€ pour la plus grande fondation. 11 % des organismes accompagnés ont moins de 500 000 € de budget et 64 % ont moins de 5 millions d'€ de ressources.



■ Des modèles sociaux économiques divers

Les organisations accompagnées s'appuient sur des modèles socio-économiques très divers mixant la plupart du temps des financements issus de fonds publics, du mécénat, de la philanthropie, de la générosité publique ou de revenus d'activités.

L'hybridation des ressources reflète la complexification des modalités de financement résultant des transformations du secteur non-lucratif mais aussi, dans une certaine mesure, de la volatilité des financeurs.

Ils témoignent



“ *Ce label non seulement récompense le professionnalisme des équipes, mais il inscrit aussi la Fondation dans une dynamique d'évolution régulière et vertueuse de ses pratiques.*

Antoine Cohen, Président
Fondation Maison des Sciences de l'Homme

”



“ *Un grand merci aux bénévoles d'IDEAS qui nous ont accompagnés avec compétence et bienveillance ! Nous espérons que cette optimisation contribuera à l'essor de nos activités au profit d'un plus grand nombre d'enfants et de familles.*

Jean-René Buisson, Président
Sur les bancs de l'école

”



“ *Le Label IDEAS consacre une volonté d'accroître la transparence de l'utilisation des fonds qui nous sont dédiés et de nos pratiques managériales.*

Patrice LUCAS, Président
Association Sipar

”



“

C'est une belle reconnaissance du travail de structuration accompli ces dernières années. (...) Les bonnes pratiques IDEAS sont désormais pleinement intégrées dans nos réflexions.

**Aurélie Goin, Déléguée générale
Entraide Scolaire Amicale (ESA)**

”



“

Notre but est de nous inscrire dans une démarche d'amélioration continue. Le label nous permet d'amorcer avec confiance une nouvelle phase de développement de notre association.

**Bernard Ravel, Président
Les Enfants du Vietnam**

”



“

L'obtention de ce label exigeant s'inscrit pleinement dans nos missions d'excellence scientifique, de transparence et d'intégrité que nous devons à nos patients et à leurs familles.

**Professeur Régis Peffault de Latour, Président co-fondateur
HTC Project**

”

Contribuer à la connaissance et à la valorisation du fait associatif



- Capitaliser l'expérience
- Développer la recherche académique
- Valoriser l'exigence : le Label IDEAS



A travers cette mission stratégique l'Institut IDEAS poursuit deux ambitions :

Partager l'expertise développée par l'institut grâce à la recherche appliquée et aux travaux de capitalisation des connaissances des conseillers bénévoles et des partages d'expérience entre pairs.

Renforcer la connaissance sur le fait associatif et agir pour la reconnaissance et le développement des acteurs de l'intérêt général.



// Capitaliser sur l'expérience

L'Institut IDEAS compte plus de 15 ans d'expérience dans la professionnalisation du monde associatif et s'appuie sur un travail de capitalisation en continu.

Avec les conseillers bénévoles

■ Groupes de travail

L'institut anime des groupes de travail réunissant des conseillers bénévoles pour renforcer la qualité de la démarche d'accompagnement et enrichir la mise en œuvre du guide IDEAS.

Cette année, les résultats du groupe de travail sur le retour d'expérience du Guide IDEAS ont été présentés au Comité Expert IDEAS. Ce dernier a clarifié des points pour améliorer la compréhension des conseillers et la mise en pratique des Bonnes Pratiques.

Ces travaux ont notamment abouti à la rédaction ou la mise à jour de fiches méthodologiques comme celle relative au "Comité de Vigilance" ou encore celle sur le "Pilotage et l'évaluation".



■ Retours d'expérience et nouveaux besoins

L'Institut IDEAS a souhaité consulter les conseillers sur leur connaissance et leur utilisation des outils et des ressources à leur disposition. 25 conseillers ont ainsi pu donner leur avis via des entretiens qualitatifs individuels. Afin de répondre à leurs attentes, l'offre de formation et d'animation sera enrichie dès 2024 par de nouveaux ateliers, la fresque du climat et la formation "posture des conseillers".

Avec les labellisés

■ Enquête auprès des associations sur la mise en oeuvre du Guide IDEAS

Fin 2023, une enquête a été menée auprès des organismes accompagnés pour évaluer la mise en oeuvre effective du Guide des bonnes pratiques. L'objectif était de collecter les retours d'expérience, questionnements et suggestions. Les conseillers bénévoles et les contrôleurs externes ont été interrogés par ailleurs. Les résultats soulignent une satisfaction élevée vis à vis de l'accompagnement, de la contribution des conseillers et de la méthode IDEAS.

Quelques verbatims issus de l'enquête :

Un accompagnement "souple" et "bienveillant", "performant", "impliqué", "génial" !

Des conseillers "pédagogues", "disponibles", "aidants", "professionnels".

Une méthode "cadrante", qui "renforce et structure", pour un "bénéfice énorme".

■ Le Cercle IDEAS : partage d'expérience entre pairs

Le Cercle IDEAS rassemble les dirigeants des associations, fondations et fonds de dotation labellisés. Ces rencontres entre pairs leur permettent de partager leurs problématiques et leurs expériences.

Thèmes abordés en 2023 :

- Une cartographie des parties prenantes, mais pour quoi faire ?
- Mutations du bénévolat : quelles adaptations ?
Avec l'intervention de France bénévolat

“

Les rencontres du Cercle IDEAS ont toujours été très instructives. En particulier du fait de la diversité des participants.

Ces rencontres nous permettent, en effet, d'échanger avec des organisations que nous n'aurions pas eu l'occasion de croiser autrement.

”

Philippe MAYOL,
Directeur général
Fondation Terre Solidaire



// Développer la recherche académique

La recherche participative pour contribuer
à la connaissance du fait associatif.

Programme de recherche participative

■ La valorisation de nos connaissances

En 2022, grâce à l'appel à manifestation d'intérêt de l'IFMA (Institut Français du Monde Associatif) intitulé "Modèles socio-économiques et création de valeur", l'Institut IDEAS a rencontré trois enseignants-chercheurs pour travailler sur l'appropriation de la question du modèle socio-économique par les associations et a lancé un programme de recherche participative sur le sujet.

Cette démarche nous permet de renforcer et de valoriser les connaissances et expériences de terrain accumulées durant les missions d'accompagnement réalisées depuis plus de 15 ans.



■ Création d'un comité réflexivité

Un comité de réflexivité a été créé en 2023 pour veiller à ce que le projet respecte les principes de la recherche participative. Ce comité examine notamment les choix méthodologiques et apporte son regard expert sur le déroulement de la recherche.

Les membres du comité sont :

- Mathilde Renault-Tinacci, chargée de recherche à l'INJEP, spécialiste des modèles socio-économiques associatifs et de la recherche participative.
- Nicole d'Anglejan, consultante, ayant diverses expériences dans la gestion d'organisations non lucratives. Elle apporte une perspective pratique sur la recherche collaborative.
- Guillaume Martin, maître de conférences à l'UVSQ, enrichit le comité de son approche académique, en particulier dans l'entrepreneuriat social et la stratégie.

■ Résumé des travaux conduits en 2023

Le projet de recherche a pour objectif d'une part d'identifier le degré de maturité des associations sur la question du modèle socio-économique, et d'autre part élaborer des recommandations et des clefs d'analyse et de construction des modèles socio-économiques associatifs.

Après avoir conduit une phase préliminaire durant laquelle des entretiens ont été effectués avec des acteurs de l'Institut IDEAS sur la question des modèles socio-économiques (membres du Comité Label, conseillers bénévoles) ainsi que l'étude de plans stratégiques, la recherche consiste principalement à étudier 8 cas d'associations labellisées IDEAS à travers des entretiens menés avec des salariés et administrateurs, mais aussi des conseillers bénévoles IDEAS ayant accompagné l'association. Au total, plus de 40 entretiens ont été menés.

Les premiers retours montrent que, même si dans un premier temps cette notion n'est pas apparue comme connue et comprise, cela ne signifie pas pour autant que ses fondements n'étaient pas présents dans les discours des acteurs associatifs. Il s'agit donc maintenant d'arriver à la redéfinir, d'en dresser les contours afin de définir les leviers opérationnels sur lesquels les associations pourront s'appuyer. Les résultats de la recherche seront disponibles à l'automne 2024.

// Les enseignants-chercheurs



Pauline BOISSELIER,

Docteure en sciences de gestion de l'Université Nice Côte d'Azur
Chercheuse postdoctorale à l'Université Paris Dauphine-PSL,
laboratoire DRM



Adrien LAURENT

Maître de conférences en sciences de gestion
Laboratoire DRM (UMR CNRS 7088) – Equipe MOST
Université Paris Dauphine – PSL



Julien KLESZCZOWSKI

Maître de conférences en sciences de gestion à l'Université de Lille
(IAE Lille / LUMEN)

// Valoriser l'exigence : le Label IDEAS

Le Label IDEAS est un outil pour valoriser la qualité et le professionnalisme des organismes à but non lucratif.

Un Label porté par l'ensemble des labellisés

La démarche d'accompagnement conduit les organismes qui le souhaitent à solliciter le Label IDEAS auprès d'un jury indépendant.



L'Institut IDEAS fournit un kit de communication aux organismes labellisés. Ces derniers intègrent le logo du Label IDEAS à leur communication. Il est ainsi porté par la communication de l'ensemble des labellisés.

En donnant à voir la qualité et le professionnalisme, le label IDEAS est la marque des organisations qui mettent en œuvre les meilleures pratiques pour conduire leurs missions au service de l'intérêt général.



Troisième Label IDEAS pour la Fondation Paralysie Cérébrale.
Clara Sitruk, Directrice, et Alain Chatelin, Président.

Un Label pour encourager le développement de la philanthropie

Reconnu pour son indépendance, son expertise et son expérience de terrain, l'Institut IDEAS est régulièrement sollicité pour intervenir lors d'événements ou contribuer à diverses publications. Ces occasions sont autant d'opportunités pour valoriser l'action et le professionnalisme des associations.

Par ailleurs, l'Institut IDEAS intervient régulièrement auprès des professionnels de la philanthropie et du mécénat afin de les sensibiliser aux bonnes pratiques, autant d'occasions de valoriser la qualité des organismes ayant obtenu le Label IDEAS. Quelques exemples de collaborations en 2023 : la Fondation Crédit Coopératif, la Fondation Pierre Bellon et Captain Causes.

// FOCUS

Entretien dans "Le Guide des Libéralités 2023"

Dans cet article paru dans le Guide des Libéralités 2023, Suzanne Chami, Déléguée générale de l'Institut IDEAS, revient sur les conditions d'obtention du label et son rôle dans le développement des bonnes pratiques et de la philanthropie.

Ce guide est un ouvrage juridique et pratique sur la philanthropie qui s'adresse aux notaires et à leurs collaborateurs mais également aux responsables des libéralités au sein des organismes à but non lucratif.

Cette 3ème édition, réalisée par France générosités avec le Conseil supérieur du notariat (CSN), détaille les outils juridiques à la disposition des donateurs pour donner, léguer et transmettre au monde associatif, porteur de projets d'intérêt général.



Article à lire

LES LABELLISÉS

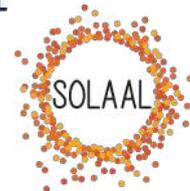
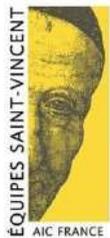
Tous les domaines de l'intérêt général



Culture



Action Sociale



Solidarité Internationale





Éducation Enfance



FONDATION
TERRE SOLIDAIRE

Environnement



Santé Handicap



Nos leviers de réussite



- Les richesses humaines
- L'organisation en mouvement
- Les coopérations et partenariats

// Richesses humaines

Les conseillers bénévoles au coeur de notre action

■ Un niveau d'engagement remarquable

Fin 2023, ce sont **170** conseillers bénévoles qui constituent la force vive de l'institut. A raison de 2 sessions de recrutement et formation par an, et grâce à la fidélité des "anciens" conseillers, la progression de la communauté des bénévoles est régulièrement de **10% par an**. Cette progression permet d'accompagner la croissance du nombre de missions et de compenser le turn-over naturel.

■ Une diversité de profils, majoritairement en activité

La variété des profils des conseillers bénévoles permet de constituer des binômes dont la complémentarité est un atout pour l'accompagnement. Ce sont des professionnels, à 62% en activité, rompus à l'exercice des métiers de direction, management, stratégie, RH, conduite du changement, gestion des risques, communication, expertise comptable, contrôle de gestion, droit, ...

■ A l'écoute des bénévoles

Depuis toujours, l'Institut IDEAS est attentif aux besoins et attentes des conseillers bénévoles, en organisant des échanges, groupes de travail et réunions régulières.

Cette année, nous avons recueilli plus en détails leurs aspirations et préoccupations à travers l'enquête "La voix des bénévoles".

La restitution qui leur a été faite a stimulé de riches échanges et révélé de nouveaux besoins.



170 bénévoles



6 807 heures

de bénévolat en 2023



3,5 ans

de fidélité
en moyenne



48% 52%

Actifs

62%

Retraités

38%

■ Un programme ambitieux de formation

La formation, levier essentiel pour permettre aux conseillers bénévoles de s'approprier les 90 Bonnes Pratiques du guide IDEAS et aider les organismes accompagnés à les mettre en œuvre, s'est enrichie de 2 nouveaux modules en 2023. Une formation aux postures du conseiller pendant l'accompagnement a été mise en place (voir ci-dessous).

Le programme dédié à la comptabilité des associations et à la transparence financière a été complété par une session supplémentaire consacrée à l'analyse des documents comptables et à la production des ratios financiers pertinents pour un OSBL. Ils seront reconduits en 2024, grâce à nos experts Gérard LEJEUNE et Lucien LE MOAN.

■ Une nouveauté : la formation posture du conseiller

La réussite d'une mission d'accompagnement repose sur 2 volets :

- le savoir-faire, c'est à dire la connaissance et compréhension des bonnes pratiques du guide IDEAS ;
- le savoir-être dans les relations et la collaboration entre parties prenantes de la mission.

Pour aider les conseillers bénévoles à incarner la posture la mieux adaptée à leur activité d'accompagnement, l'institut IDEAS propose depuis avril 2023 des ateliers « Postures du conseiller bénévole IDEAS ». Ces séances ont pour objectif d'échanger sur les compétences comportementales, de partager les expériences du terrain et de fournir une boîte à outils sur les pratiques posturales.

Elles se déroulent en présentiel par petit groupe pour favoriser les interactions. Sur l'année 2023, sept sessions ont eu lieu et une cinquantaine de conseillers ont pu participer à ces ateliers.

“

Notre rôle est d'accompagner les associations dans leur chemin de progrès en nous appuyant sur les 90 bonnes pratiques du guide. Cela suppose de tisser avec l'association une relation bienveillante de respect, de confiance et d'exigence adaptée au contexte. L'atelier « Posture » permet de travailler ensemble sur ces thèmes et de partager avec d'autres conseillers bénévoles des expériences vécues alimentant ainsi l'enrichissement de chacun et du collectif. Cet atelier a été pour moi un excellent moment à tous égards.

”

Dario TARANTELLI
Conseiller bénévole



Salariés et bénévoles : la richesse d'un collectif

■ Une équipe de permanents pour structurer

L'équipe des permanents combine des profils variés, unis par un fort niveau d'engagement et d'exigence : deux salariées, renforcées par une alternante, un prestataire, quelques personnes en mécénat de compétences selon les périodes, et des bénévoles. Tous contribuent, par leurs compétences et leur implication, à la mise en œuvre des nombreuses activités de l'institut et au développement de ses nouveaux projets.

En 2023, Suzanne CHAMI, la déléguée générale, a pu s'appuyer sur Sylvie CORNU, Hélène DISSAKÈ, Jean-François LE PAGE, Philippe RAMPON, Marie-Bernard DELOM, Marie-Laure RENE, Claude LE BERRE, Christine AUBRIET et Isabelle CARÉ.

■ Des pilotes pour coordonner

Le pilotage rigoureux des 85 missions d'accompagnement exige une attention soutenue aux besoins des conseillers et des organismes accompagnés. Pour s'assurer du bon déroulement de chaque mission, l'Institut a mis en place une équipe de 8 pilotes bénévoles, coordonnée par Jean-François LE PAGE. Merci à Jean Rémy ACAR, Nathalie BARBIER, Sylvie CHANDESON, André GUYARD, Philippe RAMPON, Sylvie ROUILLON, Philippe SURJOUS et Dario TARANTELLI.

■ Des bénévoles en support

Pour soutenir l'équipe centrale dans les nombreuses tâches et fonctions administratives et de gestion, l'institut a la chance de pouvoir compter sur l'engagement bénévole de Véronique FELTRIN, Thierry MARTIN, Jacques COMBÉPINE, Jean-Marie LOISEAU, nous les en remercions chaleureusement !



220
personnes
pour agir

170 conseillers bénévoles
12 membres du Conseil d'Administration
15 membres du Comité Expert
15 membres du Comité Label
8 permanents

Deux comités représentatifs de nos parties prenantes

Pluridisciplinaires dans leur composition, le Comité Expert et le Comité Label réunissent des personnalités de premier plan, issues du monde associatif, du mécénat et de la philanthropie, des institutions publiques, d'organismes de financement des acteurs d'intérêt général, des professions du chiffre ainsi que des métiers du contrôle et de l'audit. Ils disposent ainsi d'une vision large et diversifiée des enjeux des associations et fondations.

Le Comité Expert

Le Comité Expert est chargé de concevoir et d'actualiser le Guide IDEAS des 90 Bonnes Pratiques, support de l'accompagnement et référentiel du Label IDEAS.



- **Paul PRUD'HOMME**,
Expert-comptable, Commissaire aux comptes, **Président**
- **Colas AMBLARD**,
Docteur en droit – Avocat associé
- **Marie-Line DAUDIN**,
Spécialiste de communication et RSE
- **Charles Benoît HEIDSIECK**,
Le RAMEAU
- **Elisabeth PASCAUD**,
France Bénévolat
- **Louis-Michel PAYEN**,
LMP Conseil
- **Jean-Bernard SOULIE**,
ODDO banque privée
- **Djamel ZAHRI**,
CNCC
- **Philippe GUAY**,
CNCC
- **Patrick HEAUME**,
Juriste
- **Maurice ZOUAGHI**,
Conseiller bénévole IDEAS
- **Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières**,
Représentée par Jean-Noël FAURE
puis par Julie CRENN
- **Fondation Apprentis d'Auteuil**,
Représentée par Hélène LECLERC
puis par Jacques RETAILLEAU
- **Enfants du Mékong**,
Représentée par Antoine FILLIOUX
- **Fondation de France**,
Représentée par Jean-Pierre LEFRANC
puis par Olivier NEUMANN
- **Fondation Entreprendre**,
Représentée par Xavier DELATTRE
puis par Thibault de SAINT SIMON

Le Comité Label : un jury indépendant

Instance autonome, le Comité Label décerne le Label IDEAS aux organismes candidats. Le Comité Label est pleinement souverain. Il prend ses décisions en totale indépendance vis-à-vis des instances de l'institut.



Véritable jury, les membres du comité prennent leur décision après une audition approfondie des dirigeants des organismes candidats et après analyse d'un dossier qui comprend, notamment, les rapports des contrôles effectués par des professionnels indépendants.

■ Trois nouveaux membres

En 2023, Corinne DESFORGES, Brigitte DUAULT et Delphine LALU rejoignent le Comité Label IDEAS toujours plus diversifié et riche dans sa composition.

Interviews



- **Yannick BLANC, PRESIDENT**

Vice Président de la Fonda, Président de Futuribles international,

- **Christian ALIBAY,**

Expert-comptable, CAC, Ex Président de la Commission associations et fondations de la CNCC

- **Patrick AUDEBERT,**

Ministère de l'Intérieur *, Ex Directeur du bureau associations et fondations

- **Louis BAZIRE,**

Coordination Volontariat BNP Paribas*

- **Jacqueline BLOAS GONIN,**

Education Nationale*

- **Chantal BRUNEAU,**

Vice Présidente Haut Conseil à la Vie Associative

- **Philippe CHABASSE,**

Consultant RSE,
Ex DG de la Fédération HI

- **Francis CHARHON,**

Consultant Philanthropie,
Ex DG Fondation de France

- **François DEBIESSE,**

Président Admical

- **Monique MILLOT-PERNIN,**

Expert-comptable, CAC

- **Laurence PASCALIS,**

Ville de Paris *

- **Sylvie TORAILLE,**

Cour des Comptes

- **Corinne DESFORGES,**

Ministère de l'Intérieur, Inspection Générale de l'Administration*

- **Brigitte DUAULT,**

France Bénévolat *, Ex DG

- **Delphine LALU,**

Consultante en stratégie ESG

* Fonctions exercées précédemment

// L'organisation en mouvement

Notre objectif : conduire le changement d'échelle en impliquant nos différentes parties prenantes.

Un Conseil d'administration renouvelé

■ François Content, nouveau président

François CONTENT a été élu Président de l'Institut IDEAS, il succède à Isabelle GOUGENHEIM, parvenue au terme de ses 3 mandats statutaires.

François CONTENT a dirigé Apprentis d'Auteuil pendant 18 ans, contribuant à son fort développement. Il a également engagé cette grande fondation reconnue d'utilité publique dans la labellisation IDEAS. Après avoir quitté Apprentis d'Auteuil, il a présidé la Fondation Partage et Vie et a été élu vice-président de l'Institut IDEAS, où il a notamment œuvré à la structuration de sa gouvernance.

■ Six nouveaux administrateurs élus

L'Institut IDEAS a fait le choix de placer les bénévoles au cœur de sa vie associative en leur donnant la possibilité d'adhérer à l'association. Les nouveaux statuts, adoptés en juin 2022, créent ainsi le collège des bénévoles au sein de l'assemblée générale. Ce collège est représenté par 3 personnes au sein du conseil d'administration. Ont été élus en 2023 : Khadija MOUHADDAB, Roberto FIORENTINO et Jacques VEYRIES.

En 2023, le collège des personnes qualifiées a été en partie renouvelé en accueillant 3 nouveaux membres, aux parcours professionnels riches et diversifiés. Ont été élus : Catherine SUDRES, Gérard LEJEUNE et Didier SERRAT.



Interviews
disponibles

Un Conseil d'administration dynamique

■ Un séminaire de rentrée

Le 8 septembre 2023, l'ensemble des administrateurs de l'Institut IDEAS se sont retrouvés pour un séminaire de rentrée. Une journée complète pour mieux se connaître et travailler sur différents sujets stratégiques. Et une intégration dynamique pour les 6 nouveaux administrateurs de l'institut.

■ Des commissions de travail

Trois commissions ont été mises en place pour travailler sur le modèle socio-économique de l'institut, sur son positionnement institutionnel et sur les projets stratégiques. Elles sont pilotées par un membre du bureau et font travailler en collaboration administrateurs, salariés et bénévoles.



L'assemblée générale 2023, une étape fondatrice de la vie associative

L'Assemblée générale de 2023 a marqué une étape fondatrice de la vie associative de l'Institut IDEAS. Grâce aux nouveaux statuts, les bénévoles deviennent membres en adhérant à l'Institut, renforçant ainsi sa communauté. Cette ouverture a considérablement enrichi l'Institut, faisant passer le nombre de membres de 13, principalement des personnes qualifiées, à 104, grâce à l'intégration du collège des bénévoles.

L'élection de trois nouveaux administrateurs issus de ce collège au Conseil d'administration acte cette transformation et souligne la vitalité de la gouvernance. (cf page 48)

Dans un objectif d'indépendance, les organismes labellisés ne peuvent pas adhérer à l'Institut IDEAS.



104
Membres

Le nouveau Conseil d'Administration de l'institut IDEAS



**François
CONTENT**
Président



**Khadija
MOUHADDAB**
Vice-présidente



**Roberto
FIORENTINO**
Administrateur



**Jacques
VEYRIES**
Administrateur



**Marie-Bernard
DELOM**
Secrétaire



**Gérard
LEJEUNE**
Trésorier



**Françoise
BOISVERT**
Administratrice
Représentante
de la CNCC



**Françoise
SAMPERMANS**
Administratrice



**Chakib
HAFIANI**
Administrateur
Représentant
du CNOEC



**Pierre
VALENTIN**
Administrateur



**Jacques
BAILET**
Administrateur



**Catherine
SUDRES**
Administratrice



**Didier
SERRAT**
Administrateur

Un Comité d'audit pour éclairer le CA

Le Comité d'audit est composé d'un administrateur et de deux personnalités qualifiées indépendantes. Il assure une veille active sur le respect des règles de gouvernance, des procédures, des valeurs rappelées dans la charte éthique, sur la prévention des risques, et sur la réalisation du plan stratégique. Ses travaux éclairent les décisions du Conseil d'administration.

Le collège des membres associés, une ouverture de la vie associative de l'institut

Fin 2023, l'Institut IDEAS ouvre sa gouvernance aux acteurs de l'écosystème de l'intérêt général. Convaincu de l'importance de cultiver les synergies, l'Institut IDEAS contribue depuis sa création à de nombreux échanges, réflexions et actions, en coopération avec les différents acteurs de l'intérêt général. L'Institut a franchi une nouvelle étape en créant au sein de sa gouvernance le « Collège des membres associés ». Ce collège associe à la vie associative de l'institut les acteurs de l'écosystème partageant une convergence de valeurs et de vision.

La Fonda devient le premier membre associé de l'Institut IDEAS. Cette adhésion formalise un engagement commun de long terme pour éclairer, outiller et accompagner le secteur associatif.



“

Compagnons de route de longue date de l'Institut IDEAS, nous sommes ravis de rejoindre le Collège des membres associés. Grâce à nos approches complémentaires, nos structures continueront d'accompagner les mutations du monde associatif.

”

Nils Pedersen,
Président
La Fonda



Le CNOEC, et la CNCC membres fondateurs de l'Institut IDEAS



L'année 2023 a permis de renouveler le partenariat avec le Conseil national de l'ordre des experts-comptables (CNOEC), et d'impulser une dynamique renforcée incarnée par plusieurs actions.

Quelques exemples concrets :

- Contribution de l'Institut IDEAS aux tables rondes organisées par le CNOEC lors du Forum National des Associations et des Fondations - Cf Page 25
- Rédaction d'un article par l'Institut IDEAS dans la Revue Française de Comptabilité octobre 2023, Dossier Secteur non-marchand
- Travaux de capitalisation de l'institut : interviews des experts-comptables qui réalisent les missions de contrôle dans le cadre de la labellisation
- Participation des représentants du CNOEC et de la CNCC aux séminaires de réflexion stratégique des administrateurs de l'Institut IDEAS.

D'autre part, invités à deux reprises par François JEGARD, Président de la Commission Associations et fondations de la CNCC, Isabelle GOUGENHEIM, Paul PRUD'HOMME et Suzanne CHAMI ont décrit et rappelé le rôle essentiel des commissaires aux comptes, au coeur du dispositif de labellisation IDEAS. A cette occasion ont également été présentés aux confrères les outils développés par l'institut, en complément de la démarche de labellisation, pour sensibiliser les OSBL aux enjeux de maîtrise des risques, de contrôle interne ou de qualité de l'information financière.

“ En qualité de Présidente du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables et membre fondateur d'IDEAS, je suis fière de la contribution sans cesse renouvelée de notre profession à l'Institut et au Label IDEAS depuis 17 ans. Notre engagement mutuel est essentiel pour renforcer la gouvernance, la gestion financière et l'impact des actions menées dans le secteur associatif et l'économie sociale et solidaire. ”

Cécile de Saint-Michel,
Présidente
CNOEC



// Coopérations et partenariats

Convaincu de l'importance de cultiver les synergies, l'Institut IDEAS contribue aux échanges, réflexions et actions entre les acteurs de l'intérêt général.

Partenariats au bénéfice des organismes accompagnés

Grâce à sa politique partenariale, l'Institut IDEAS s'emploie à créer un écosystème favorable aux réflexions et aux actions des organismes accompagnés. Convaincue de la complémentarité des expertises, l'Institut IDEAS rend accessible des outils et formations pour les organismes accompagnés grâce à des conditions privilégiées.

Nos partenaires :



Une politique de coopération dynamique

L'institut IDEAS participe aux différents événements du secteur (conférences, ateliers,...) en tant qu'intervenant suite à une sollicitation ou en simple participant. Cette dynamique permet d'entretenir et de consolider notre politique de coopération. Exemples d'interventions cf page 25.

10

Contributions
dans un collectif
ou groupe de travail

25

Participations
à des événements
professionnels

19

Interventions
à une table ronde,
conférence ou atelier



Contributions aux réflexions et travaux collectifs

- **Coordination Générosités**

Collectif d'acteurs de l'accompagnement associatif : [Admical](#), [Don en Confiance](#), [Association Française des Fundraisers](#), [Centre Français Fonds et Fondations](#), [France générosités](#), [IDAF – Institut des Dirigeants d'Associations & Fondation](#), [Institut IDEAS](#), [Les entreprises pour la Cité](#) et [Le Mouvement associatif](#).

- **Collectif "G10"**

Groupe informel d'échanges et de réflexions de dirigeants de structures d'accompagnement du secteur associatif. [ADASI](#), [Adéma](#), [Avisé](#), [Don en Confiance](#), [France Bénévolat](#), [Institut IDEAS](#), [IDAF](#), [La Fonda](#), [Le Mouvement associatif](#), [Le Rameau](#), [Passerelles & Compétences](#), [Pro Bono Lab](#) et [RNMA](#).

- **Programme PANA**

Le Programme Point d'Appui au Numérique Associatif est un réseau national piloté par [La Fonda](#), [Le Mouvement associatif](#) et [Hello Asso](#). Son objectif est d'accompagner les associations dans leur transition numérique.

- **Programme de recherche**

“Modèles socio-économiques et création de valeur”

En partenariat avec l'[IFMA \(Institut Français du Monde Associatif\)](#), l'[Institut IDEAS](#) développe un programme de recherche participative pour capitaliser sur son expertise et contribuer à la connaissance du fait associatif.

- **Petits déjeuners de la mesure d'impact**

Organisés par [Convergences](#), ces rencontres ont pour objectif de rassembler les acteurs de différents secteurs pour aborder concrètement des enjeux de développement durable.

- **“Vers de nouveaux équilibres économiques “**

Ce programme est coordonné par la [DJEPVA](#) et du [RAMEAU](#). Quatre chantiers sont co-pilotés par des acteurs de référence, dont l'[Institut IDEAS](#), pour cheminer collectivement afin de « massifier » l'information et l'accompagnement des Territoires et des différents profils d'acteurs. Plus de détails page 57.

- **Partenaire associé de La Fonda**

Les partenaires associés de [La Fonda](#), des entités membres partageant ses valeurs, s'engagent à collaborer et à partager des connaissances pour soutenir les coopérations d'intérêt général."

- **Programme Bénévolat de Gouvernance Passerelles et Compétences**

propose ce programme, avec l'[Institut IDEAS](#) comme partenaire, pour aider les associations de solidarité à recruter des administrateurs qualifiés.

- **Club "associations et fondations"**

Ce groupe animé par l'[IFA \(Institut Français des Administrateurs\)](#) a pour vocation de travailler sur les enjeux de gouvernance.

- **Conseil parisien des associations**

Chargé de suivre et d'évaluer la Charte des engagements réciproques, ce groupe exprime également les besoins des associations parisiennes et enrichit les politiques de soutien à la vie associative de la [Mairie de Paris](#).



Plus
d'infos

Publication

"Evolution de l'accompagnement des structures associatives : constats, besoins et pistes de réflexion"

Cette publication offre une vision globale de l'enjeu de l'accompagnement des associations. La note est co-construite par 13 acteurs associatifs nationaux de l'accompagnement, regroupés dans un collectif informel, dénommé le G10, auquel l'Institut IDEAS participe activement.

Les membres du G10 sont : ADASI, Adéma, Avise, Don en Confiance, France Bénévolat, Institut IDEAS, IDAF, La Fonda, Le Mouvement associatif, Le Rameau, Passerelles & Compétences, Pro Bono Lab et RNMA.



Note
à télécharger

Programme " Vers de nouveaux équilibres socio-économiques "

En février 2023, le programme « Vers de nouveaux équilibres socio-économiques » a été lancé sous la coordination de la DJEPVA et du RAMEAU, avec le soutien d'un Comité de pilotage engagé. Quatre chantiers sont co-pilotés par des acteurs de référence, dont l'Institut IDEAS, pour cheminer collectivement afin de « massifier » l'information et l'accompagnement des Territoires et des différents profils d'acteurs.

Les quatre chantiers du programme

- **Rendre lisible et visible la capitalisation des pratiques**
par Le Rameau et l'Union nationale des CPIE
- **Cartographier les parcours d'usage selon les besoins et les maturités**
co-piloté par l'ADASI et l'Institut IDEAS
- **Mobiliser les investisseurs sociétaux**
co-piloté par la Fondation GRDF et le Fonds ODD 17
- **Animer un cycle de partage des connaissances**
co-piloté par l'Observatoire des Partenariats, JurisAssociations, la DJEPVA



// Un budget maîtrisé

Extrait du Rapport Financier sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice. Bilan, Compte de résultat et Annexe, établis et présentés conformément aux règlements ANC n° 2014-03 et 2018-06 consolidés.

Événements importants survenus au cours de l'exercice

L'exercice 2023 se caractérise par :

-Un excédent de 14 095 euros

o Au niveau des Produits d'exploitation :

L'amélioration des produits d'exploitation de 5 041 euros, émane principalement des subventions perçues sur l'exercice 2023 relatives aux conventions pluriannuelles avec le ministère de l'Éducation Nationale, des dons manuels ainsi que des dons solidaires perçues par l'association.

Par ailleurs, l'association a également facturé des prestations de services, venant améliorer ses produits d'exploitation ;

o Au niveau des Charges d'exploitation

Un léger repli des charges d'exploitation de 3 467 € du fait d'une meilleure maîtrise des autres achats et charges externes mais également de la diminution de la masse salariale.

-Par ailleurs :

o Un montant des contributions volontaires en nature estimé à 1 127 486 €, après prise en compte de la valorisation des bénévoles pour un montant de 596 190 €, du mécénat de compétences à hauteur de 469 276€ et des dons en nature pour un montant de 62 020 €, correspondant au prix de revient des locaux, prestations et services mis à disposition.

o La trésorerie est de 167 358 €, contre 159 917 € lors de l'exercice précédent.

Répartition des produits d'exploitation

	31/12/2023	31/12/2022
Cotisations	41 960 €	50 800 €
Ventes de prestation de services	5 940 €	- €
Subventions	45 500 €	48 831 €
Concours publics	8 163 €	- €
Dons manuels	12 180 €	- €
Dons solidaires	96 000 €	69 600 €
Partenariats	250 €	21 375 €
Fonds dédiés	- €	12 398 €
Reprise sur provision	- €	1 948 €
Total	209 993 €	204 952 €

- Les cotisations concernent celles des membres fondateurs : CNCC, CNOEC, celles des personnes physiques et du membre associé.
- Les prestations de services sont des missions de conseil et de formation.
- Les subventions et concours publics proviennent du ministère de l'Éducation Nationale (DJEPVA), du FDVA et des aides de l'Etat pour l'embauche des apprentis.
- Les dons solidaires représentent les versements libres des fondations ou associations accompagnées.

Les Charges d'exploitation de l'exercice 2023 se sont élevées à 197 535 € contre 201 002 € en 2022, soit en fait une diminution de 3 467 €.

Le Résultat d'exploitation de l'exercice 2023 est excédentaire d'un montant de 12 459 €, contre 3 950 € au 31/12/2022

Le Résultat financier de l'exercice 2023 est excédentaire d'un montant de 2 146 €, contre 1 086 € au 31/12/2022.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 se soldent par un excédent de 14 095 € contre un excédent de 5 031 € pour l'exercice précédent.

Notes sur le bilan

• A l'Actif

Les subventions pluriannuelles notifiées ont été constatées en créances et reprises au passif en produits constatés d'avance pour 126 000 €

La trésorerie qui s'élève à 167 358 € contre 159 917 € au 31/12/2022 permet de faire face aux dépenses à court et moyen terme.

Au 31 décembre 2023 elle est composée à hauteur de 96 141 € par deux comptes courants et des placements à hauteur de 71 217 €.

• Au Passif

Les Fonds Propres positifs d'IDEAS s'élèvent à 170 706 €.

Les dettes s'élèvent à 157 907 € et sont composées essentiellement de produits constatés d'avance ainsi que de dettes fiscales et sociales.

// FOCUS

L'action de l'Institut IDEAS génère un important effet de levier



Pour 1€ de budget, l'Institut IDEAS déploie 5,3 € de moyens sur le terrain, grâce au bénévolat et au mécénat en nature.

PERSPECTIVES 2024



”

Quelles perspectives pour 2024 ?

Dans un contexte où les acteurs de l'intérêt général sont de plus en plus sollicités, le rôle de l'Institut IDEAS au service du monde associatif et philanthropique est indéniablement nécessaire et reconnu.

Sur la base de ce constat et de 15 années d'expérience éprouvée, l'institut poursuivra avec force et conviction le déploiement de sa raison d'être : renforcer la qualité et la capacité d'action des organismes sans but lucratif.

La vitalité associative au service du bien commun

L'Institut IDEAS sera plus que jamais aux côtés des associations, fondations et fonds de dotation pour les aider à remplir dans les meilleures conditions leurs missions essentielles, souvent en complémentarité avec celles de l'État et des collectivités locales. Et ce, quels que soient leur taille et leurs secteurs, allant des petites structures locales aux grands acteurs nationaux.

Une gouvernance renouvelée et engagée

Les compétences des administrateurs, membres fondateurs et représentants de parties prenantes internes ou externes, seront encore fortement sollicitées mises à contribution pour répondre aux enjeux du projet associatif et du plan stratégique.

Le renouvellement de la gouvernance en juin 2023 a favorisé l'inclusion de nouvelles parties prenantes de l'Institut. Il a aussi permis d'avancer sur des sujets majeurs tels que la coopération avec le monde académique et celui de la recherche, ou encore sur les enjeux de responsabilité économique, sociale et environnementale désormais partagés entre le monde associatif et celui de l'entreprise.

C'est grâce à la mise en commun de l'expertise et l'engagement de chacun que nous consoliderons le développement, et l'impact de l'institut.

L'adaptation du modèle socioéconomique

La réflexion initiée par la nouvelle gouvernance pour faire évoluer le modèle socio-économique sera approfondie pour mieux mobiliser les richesses humaines, les leviers financiers, les alliances et les partenariats actuels et à venir.

Nous participerons au développement associatif grâce à l'effet de levier de nos actions au service de l'intérêt général et de ses parties prenantes : organismes sans but lucratif, mécènes, bénévoles et institutions.

Pour cela, nous poursuivrons la mobilisation exigeante et dynamique de nos ressources financières et de nos richesses humaines (salariés, bénévoles, adhérents de l'institut, membres des comités).

Le nécessaire changement d'échelle

En réponse aux sollicitations croissantes et pour accompagner la montée en puissance globale de nos actions, nous renforcerons nos ressources financières pour :

- L'accompagnement d'un plus grand nombre de structures jusqu'au Label IDEAS,*
- Le renforcement de la capitalisation et de la recherche,*
- Une diffusion toujours plus large des bonnes pratiques.*

La création de valeur sociale

L'Institut IDEAS s'inscrit dans une stratégie d'impact collectif et agit avec la conviction que la vitalité associative est un levier pour créer de la valeur sociale : expertise, expérience, savoir-faire et savoir-être.

IDEAS renforcera la mise à disposition de ses solutions et de son capital immatériel, contribuant ainsi indirectement à la valeur créée par et pour le monde associatif : l'expertise de ses bénévoles, ses contributions aux exercices de prospective, la capitalisation des travaux de recherche menés en collaboration avec des universités...

L'intelligence collective

L'Institut IDEAS poursuivra sa mission de transmission de l'expertise et de l'expérience de ses bénévoles aux équipes des entités accompagnées – administrateurs et opérationnels.

Les alliances et les partenariats noués permettront de créer des solutions utiles et durables pour répondre aux évolutions du secteur.

Toujours en coopération avec les acteurs de son écosystème, IDEAS renforcera la connaissance et la valorisation du fait associatif.

Face aux nouveaux enjeux de l'intérêt général, il y a celles et ceux qui se découragent ou abandonnent. Mais il y a aussi celles et ceux qui sont force de proposition et qui s'engagent. Nous faisons partie de ceux-là !

**Khadija MOUHADDAB,
Vice-présidente de l'Institut IDEAS**

Nos membres fondateurs



« Les Experts-Comptables sont fiers de contribuer à conforter le travail remarquable d'IDEAS afin de s'assurer de règles de gestion efficaces et de bonne gouvernance. (...) Nous sommes ravis de savoir que nos membres intègrent l'équipe des conseillers bénévoles d'IDEAS afin de réaliser certaines de ces missions. »



« Il est tout à fait logique que la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes participe aux travaux d'IDEAS. En effet, si le commissaire aux comptes apporte de la confiance dans les comptes, il paraît essentiel que les organisations d'intérêt général puissent disposer d'outils comme le guide des bonnes pratiques d'IDEAS qui leur permettent d'optimiser leur fonctionnement et leur transparence. »



« IDEAS réalise une mission d'intérêt général à laquelle la Caisse des Dépôts souscrit totalement : en effet, elle aide les organisations sans but lucratif à gagner en efficacité. »

Nos partenaires pour agir



Merci à tous les contributeurs :

Christine AUBRIET, Isabelle CARÉ, Suzanne CHAMI, François CONTENT,
Sylvie CORNU, Marie-Bernard DELOM, Hélène DISSAKÈ,
Claude LE BERRE, Jean-François LE PAGE, et Khadija MOUHADDAB.

Ce rapport d'annuel a été adopté lors de l'assemblée générale du 17 juin 2024.

institut
IDEAS

Objectif
Intérêt général

Ils nous soutiennent



www.ideas.asso.fr

Institut de Développement de l'Éthique et de l'Action pour la Solidarité